



COMMUNIQUÉ

## LES 5 PISTES DE FRANSYLVA POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Paris, le 14 mai 2025

A l'approche de la période estivale, Fransylva, la fédération des 3,5 millions de particuliers propriétaires qui gèrent 75 % des forêts françaises, appelle à une vigilance accrue, et propose 5 pistes pour lutter efficacement contre les feux de forêt, dont 90% sont d'origine humaine. La fédération rappelle qu'avant tout, la gestion durable et active des forêts demeure le meilleur rempart contre le risque incendie.

### 1. Généraliser les caméras pour mieux détecter les départs de feux

Déployées dans plusieurs départements (le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault), les caméras de détection par triangulation permettent de repérer rapidement les départs de feux de forêt et dès lors, une intervention plus rapide des pompiers.

***“Lors du dernier incendie dans le Maine-et-Loire, les caméras ont détecté le feu 10 minutes avant les premiers appels. Ces premiers instants sont cruciaux et d'autant plus en été ou avec des vents forts”*** rappelle Antoine d'Amécourt.

***“Depuis l'installation de ce dispositif, un certain nombre de feux ont été détectés jusqu'à plusieurs minutes avant le premier coup de téléphone d'un citoyen. Au-delà de ce gain de temps, cela a permis à de nombreuses reprises d'identifier plusieurs départs de feux à une même adresse et surtout de visualiser la virulence du départ de feu afin de surdimensionner les moyens engagés. Ainsi, l'intervention de nos services est à la fois plus rapide, mais également plus efficace, car les départs de feu sont précisément localisés grâce à la triangulation.”*** ajoute le Commandant Guérin, référent feux de forêts et d'espaces naturels du SDIS de la Sarthe.

- **Fransylva demande la généralisation de ces caméras et autres systèmes de détection dans tous les départements.**

## **2. Équiper les voitures d'extincteurs**

Obligatoire en Allemagne, en Belgique, en Bulgarie et en Pologne, la présence d'un extincteur dans les voitures permet aux automobilistes d'intervenir dès l'origine du feu notamment en bordure de routes ou aux abords des maisons, lieux de départs d'incendie par excellence.

- **Fransylva recommande aux automobilistes de s'équiper d'un petit extincteur dans leur véhicule.**

## **3. Améliorer l'accès aux points d'eau pour multiplier les ressources en eau et préserver l'eau potable**

En cas d'incendie, plutôt que d'utiliser des ressources d'eau potable, ce qui constituerait un contresens économique et écologique, les rivières et certains plans d'eau en forêt peuvent être potentiellement utilisables pour contenir et éteindre les feux. Alors que 75 % de la forêt française est sous la responsabilité des particuliers :

- **Fransylva encourage les rapprochements de terrain entre particuliers propriétaires, référents incendie des CRPF et pompiers** : mise à disposition des parcelles privées pour les entraînements, partage de cartographies précises des chemins d'accès, étude des possibilités de pompage, etc. ; dans le respect du caractère privé des terrains concernés.
- **Fransylva demande un investissement de l'Etat pour améliorer et faciliter l'accès aux diverses ressources en eau.**

## **4. Gérer durablement et activement la forêt**

Sans une action régulière et concrète sur le terrain, la forêt devient de plus en plus vulnérable aux maladies, aux tempêtes et aux incendies. Une gestion durable permet d'aérer les peuplements, de retirer les excès de bois mort et de mieux adapter les essences au climat. Face aux incendies, la nature a besoin de l'homme.

**Or Fransylva dénonce des injonctions contradictoires entre d'un côté le devoir de prévention, et de l'autre, des dispositions légales, comme l'article L411-1 du Code de l'environnement, qui empêchent certains travaux forestiers indispensables à cette même prévention.**



- **Fransylva demande que les normes et sanctions limitant les actions de prévention incendie nécessaires en forêts soient levées afin de gagner en efficacité et en sécurité.**

## **5. Mener une politique urbaine cohérente avec la gestion forestière**

Fransylva salue le renforcement des obligations légales de débroussaillage (OLD), désormais mieux connues et intégrées dans l'information des acheteurs et locataires. C'est une avancée essentielle, alors que 90 % des maisons détruites par le feu n'étaient pas ou mal débroussaillées. Le débroussaillage est le premier rempart contre la propagation des feux.

***“Protéger les forêts, c'est aussi entretenir les abords de sa maison : chaque propriétaire a un rôle à jouer”***, rappelle Antoine d'Amécourt.

- **Fransylva appelle à aller plus loin, en intégrant dans les documents d'urbanisme une zone tampon inconstructible à moins de 50 mètres des bois.**

---

*Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises au changement climatique.*

**Contact presse - Agence Artcher**  
[pierre-philippe.frieh@artcher.fr](mailto:pierre-philippe.frieh@artcher.fr) 06 65 34 15 29  
[foulques.dargoeuves@artcher.fr](mailto:foulques.dargoeuves@artcher.fr) 06 69 56 81 65